

Des parents d'élèves inquiets pour le collège

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 16 mai 2017

547 mots



Les parents d'élèves s'inquiètent aussi des nombreux changements - Crédit Google view

Ouistreham L'Association des parents d'élèves de Jean-Monnet craint des classes surchargées, en 3^e, à la rentrée. Ils regrettent le départ du principal et les changements au sein de la direction.

« Notre agacement sur ce qui se passe au collège Jean-Monnet ne date pas d'hier », rappelle Laurent Chazalviel, président de l'Association des parents d'élèves du collège.

« Nous perdons 22 heures de dotation globale d'enseignement et les classes de 3^e, dès la rentrée prochaine, vont passer de vingt-sept élèves à trente par classe alors que c'est une année d'orientation et de brevet des collégiés », détaille le président en rappelant que la nouvelle réforme prône « une aide personnalisée pour l'oral. Avec trente élèves cela promet d'être difficile ».

Il déplore aussi la disparition d'un poste dans l'enseignement musical. « L'enseignante s'en va et elle était très impliquée dans le chant choral et dans l'ensemble instrumental. Tout cela risque de disparaître après son départ ».

Les parents d'élèves s'inquiètent aussi des nombreux changements au sein de l'équipe de direction depuis deux ans. « Il y a eu trois changements dans l'équipe administrative en une année : une principale adjointe, un principal et de nouveau une principale adjointe. Et maintenant le principal, arrivé en septembre qui part, alors qu'il est très investi. C'est difficile pour l'équipe qui reste. Même la secrétaire du collège qui est là depuis trente ans part à la retraite ».

Les parents d'élèves ont sollicité un entretien à l'Inspection académique et ont mis en ligne une pétition.

L'inspection d'académie veut rassurer

Contacté, l'inspecteur d'académie, souhaite rassurer les parents d'élèves : « Nous suivons étroitement la situation du collège et nous rappelons qu'il y a, à l'échelle départementale, une répartition équitable de dotations et d'effectifs qui à Jean-Monnet sont, en moyenne,

de la 6^e à la 3^e de 27 élèves par classe ».

À propos des changements au niveau de l'équipe de direction **« nous n'avons pas la main sur les mouvements des chefs d'établissement, c'est au niveau national que cela se passe et le principal qui part était là pour assurer un intérim ».**

Quant à l'enseignement musical, l'inspecteur d'académie précise qu'il y aura, en plus de l'enseignant titulaire, **« un second enseignant non titulaire pour la musique ».** Pour le chant choral et l'ensemble instrumental **« c'est au chef d'établissement de voir cela, il dispose des moyens pour cela ».**

Nathalie TRAVADON.